

Déroulé du cours

REF : CM8958

Prérequis

Avoir suivi une formation initiale sur les ATEX Zone 1 et posséder une habilitation électrique.

Durée 14h

Profil Animateur

Formateur expert en sécurité au travail.

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Public visé

Les travailleurs et les professionnels intervenant dans des zones à risque d'explosion en milieu industriel, ayant déjà suivi une formation initiale sur les ATEX Zone 1.

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de se mettre à jour sur les normes et les règles de sécurité liées aux atmosphères explosives, ainsi que de renforcer leurs compétences en matière de prévention et de gestion des risques d'explosion.

Programme

- Rappel des principes et des normes liés aux atmosphères explosives
- Évolution de la réglementation et des normes ATEX Zone 1
- Risques d'explosion : identification, évaluation et gestion
- Mesures de prévention et de protection contre les explosions
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Les procédures d'intervention en cas d'accident lié aux atmosphères explosives
- Les mesures d'urgence à prendre en cas de situation critique

--

INERIS est l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, qui est un organisme français spécialisé dans l'évaluation et la prévention des risques liés aux activités industrielles. Il est reconnu pour son expertise en matière de sécurité des installations classées et de prévention des accidents industriels.

Dans le cadre de la formation "Recyclage ATEX ZONE 1", il est recommandé de se former auprès d'un organisme reconnu par l'INERIS pour garantir la qualité et la pertinence de la formation. En effet, l'INERIS a mis en place une certification des organismes de formation pour la prévention des risques liés aux activités industrielles, qui garantit la qualité des formations dispensées. La formation "Recyclage ATEX ZONE 1 - INERIS" permet donc aux participants de bénéficier d'une formation de qualité, qui répond aux exigences réglementaires en matière de prévention des risques liés aux atmosphères explosives en zone 1.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP